

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

Les Jardins à la Prévert



BENEFICIAIRES

Peuvent être embauchées en ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, notamment :

- les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté,
- les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...),
- les demandeurs d'emploi de longue durée,
- les travailleurs reconnus handicapés.



DURÉE DU PARCOURS

De 6 à 15 mois



LIEUX

Lieux d'intervention :

Collectivité d'Yzeure

Coordonnées du siège :

Mairie d'Yzeure

3, Place Jules Ferry

03400 YZEURE



PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, le Conseil Départemental via les Espaces insertion emploi et autres prescripteurs habilités par l'arrêté du 21 septembre 2021*

[Lien vers l' Arrêté du 1er septembre 2021 fixant la liste des critères d'éligibilité des personnes à un parcours d'insertion par l'activité économique et des prescripteurs mentionnés à l'article L. 5132-3 du code du travail](#)

Ainsi que les candidatures spontanées des candidats ...



DESCRIPTION

Présentation :

Notre atelier chantier d'insertion est porté par le centre social communal "L'Essentiel" (Ville d'Yzeure).

Les salariés sont intégrés au sein d'équipes mixtes, sous la responsabilité des encadrants techniques (agents de la collectivité) pour la réalisation des missions.

Les activités proposées :

Les agents peuvent intervenir au sein d'une des équipes suivantes :

- 1 Équipe "Entretien des locaux" et "Maraichage" (d'Avril à Octobre) ou "Entretien de l'espace public" (de Novembre à Mars).
- 3 Équipes "Entretien de l'espace public" (secteur quartier sud / centre-ville / cimetière communal)
- 1 Équipe "Entretien du patrimoine bâti" (Serrurerie, Peinture ...)

L'accompagnement proposé :

Le travail d'accompagnement socio-professionnel est effectué par la Conseillère en Économie Social et Familiale en lien étroit avec le responsable du chantier d'insertion qui est Encadrant Technique d'Insertion et la responsable du Centre social.

La Conseillère en Économie Social et Familiale assure le suivi des salariés lors d'un entretien individuel hebdomadaire. Des ateliers collectifs peuvent être organisés au cours de l'année.

En fonction des besoins, les salariés sont accompagnés pour l'ouverture de leurs droits, la réalisation de démarches d'accès à la mobilité, au logement, aux soins, suivi du budget...

[Lien vers le site internet de la structure :](#)

<https://ville-yzeure.com/services-et-infos-pratiques/animations-et-festivites/chantier-d-insertion-chantier-d-ete>